

#MASE Programme

A Strong Partnership Towards a Safe and Secure Maritime Domain



This project is funded by the European Union

Communiqué

Conférence sur l'économie bleue durable]

La France et le Kenya signent deux accords régionaux de sécurité maritime

28 novembre 2018, Nairobi (Kenya) – A la Conférence internationale sur l'économie bleue durable qui se tient à Nairobi (Kenya), la sécurité maritime est apparue comme un thème fédérateur conduisant à des engagements fermes de la part des Etats. La ministre de la Défense du Kenya, Amb. Raychelle Omamo, et l'ambassadrice de France au Kenya, Mme Aline Kuster-Ménager, ont signé, le 27 novembre 2018, deux accords régionaux de sécurité maritime dont les Comores, Djibouti, Madagascar, Maurice et les Seychelles sont déjà signataires. Ces deux accords élaborés dans le cadre du programme régional MASE financé par l'Union européenne participent concrètement à l'émergence d'une économie bleue authentiquement durable en Afrique orientale et australe et océan Indien.

En effet, l'accord pour la mise en place d'un mécanisme régional d'échange et de partage de l'information maritime et l'accord régional de coordination d'actions en mer constituent la base d'une architecture moderne, efficace et solide de sécurité maritime dans l'océan Indien occidental. Ces deux accords permettent aussi l'opérationnalisation du Centre régional de coordination opérationnelle basé aux Seychelles et du Centre régional de fusion de l'information maritime basé à Madagascar.

La ministre de la Défense du Kenya, Amb. Raychelle Omamo, a souligné la portée de ces accords qui « vont transformer la vie de tant de personnes, et particulièrement les femmes qui sont vulnérables à l'insécurité ». L'adhésion du Kenya à ces accords est un ainsi un engagement concret de l'Etat à ajouter à la liste des réussites de la Conférence sur l'économie bleue durable, a-t-elle souligné.

Pour Aline Kuster-Ménager, Ambassadrice de France au Kenya, il est naturel pour la France, Etat membre de la Commission de l'océan Indien (COI) au titre de La Réunion, de participer à cette dynamique de coopération régionale pour la sécurité et la stabilité. En signant ces accords MASE, la France exprime son engagement à contribuer activement à la sécurisation de long terme de l'espace maritime de l'océan Indien occidental, a-t-elle ajouté en substance.

Charles Bastienne, ministre de la Pêche et de l'Agriculture des Seychelles, représentant la présidence seychelloise du Conseil de la Commission de l'océan Indien, s'est félicité de la signature de ces accords par la France et le Kenya. « Ces accords amplifient notre coopération pour la sécurité et le développement durable de la région et je suis heureux de souligner

#MASE Programme

A Strong Partnership Towards a Safe and Secure Maritime Domain



This project is funded by the
European Union

également la contribution de l'Union européenne qui a indiqué un appui additionnel de 5 millions d'euros au programme MASE pour l'opérationnalisation de ces accords ».

Pour Hamada Madi, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien et dépositaire des accords, *« l'adhésion de ces deux pays a d'autant plus de sens que la France est un membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies qui participe, de plus, aux missions régionales européennes comme EUNAVFOR Atalanta, et que le Kenya mobilise ses forces armées dans des opérations régionales de stabilité tout en renforçant ses capacités maritimes ».*

La cérémonie de signature des Accords MASE a été marquée par la présence de Wallace Cosgrow, ministre de l'Environnement, de l'Energie et du Climat des Seychelles, des représentants des Etats signataires, de l'Union européenne, bailleur du programme MASE, et des organisations régionales chargées de la mise en œuvre du programme MASE (IGAD, EAC, COMESA et COI).

Contacts

#MASE Programme

Pascaline Alexandre, chargée de communication

pascaline.alexandre@coi-ioc.org – T. : (230) 4026100

MASE Programme sur [Twitter](#)

Commission de l'océan Indien

Gilles Ribouet, responsable de la communication

gilles.ribouet@coi-ioc.org – communication@coi-ioc.org – T. : (230) 402 61 00

www.commissionoceanindien.org/ Suivez-nous sur [Facebook](#) et [Twitter](#)